

UN RÉPERTOIRE POUR COMPRENDRE LE MARCHÉ DE L'ART SOUS L'OCCUPATION

L'INSTITUT NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'ART ET L'UNIVERSITÉ TECHNIQUE DE BERLIN ONT CROISÉ DES MILLIERS D'ARCHIVES, EFFECTUANT UN TRAVAIL SANS PRÉCÉDENT SUR LE SUJET.

CLAIRE BOMMELAER cbommelaer@lefigaro.fr

Le marché de l'art fut florissant sous l'occupation. S'appuyant sur une noria d'acteurs internationaux, il fut nourri par les milliers de marchandises – œuvres d'art, mais aussi livres ou argenterie – issues des confiscations et des spoliations juives. Quatre-vingts ans après ces années d'exactions, l'Institut national d'histoire de l'art (Inha) vient de mettre en ligne une masse d'informations considérable sur ce marché plus que trouble.

Prenant la forme d'un répertoire, il propose 200 articles biographiques (nombre destiné à croître), reconstituant les trajectoires de marchands d'art, galeristes, courtiers, experts et intermédiaires, antiquaires, commissaires-priseurs, transporteurs, photographes, historiens d'art, personnel de musées. Sans oublier des artistes, des collectionneurs ou même des amateurs d'art. Ces « portraits » renvoient à 830 no-

tices documentaires: grâce à elles, on visualise les réseaux très complexes par lesquels les œuvres pillées, parfois vendues, revendues ou échangées, ont transité. L'étude des factures d'achats des musées rhénans, plaque tournante des trafics, a par exemple permis d'établir les méandres d'un réseau crapuleux.

Croisement des sources

On apprend que certains galeristes, comme Jean Metthey, ont continué à travailler dans le secteur jusque dans les années 1950. « *Les rouages étaient complexes à mettre à plat, car tout fut mis en œuvre pour légitimer les spoliations, voiler les provenances et masquer les transactions* », explique l'Inha. Il a fallu plusieurs années pour parvenir à ce qu'Éric de Chasse, directeur de l'Inha, le qualifie « *d'outil de salut public* ». Soixante-dix chercheurs, suisses, américains, autrichiens, allemands et français, ont travaillé de part et d'autre du Rhin. Pour la première fois, les fonds judiciaires de Paris, les dossiers d'épuration, les enquêtes fiscales, les

archives de la Préfecture de police, les carnets d'adresses de marchands, les catalogues de ventes et certains fonds de galeries ont été croisés. « *Les sources allemandes ne sont pas centralisées comme en France, ce qui a rendu la tâche encore plus difficile* », explique Élisabeth Furtwängler, de l'université technique de Berlin, qui a codirigé les recherches avec Ines Rotermond-Reynard, de l'Inha. Il a fallu se rendre dans les musées allemands, dans les archives de l'ambassade du Reich à Paris, plonger dans les papiers laissés par les Alliés dans les *collecting points* (points de rassemblement des œuvres retrouvées en Allemagne, à la Libération).

Avec ce répertoire, qui comble une immense lacune, les historiens de l'art mais aussi les descendants de propriétaires juifs spoliés vont pouvoir avancer. Le site n'épure toutefois pas le sujet, si l'on ose dire. Car les fonds des galeries privées, ainsi que ceux des maisons de vente, restent largement inaccessibles, ces dernières n'ayant aucune envie de se plonger dans leurs éventuelles turpitudes passées. ■